



Plan d'interprétation de l'Espace Naturel Sensible des Îles & Lômes du Rhône

Consultation de prestation intellectuelle

(Inférieure au seuil de procédure de 40 000 € HT)

Conception des aménagements d'accueil et d'interprétation :

Portes d'entrées et signalétique de l'espace naturel et boucles de
découverte de l'île de la Table Ronde

Cahier des charges

Contacts :

- Julie Déplace – Coordinatrice pédagogique : julie.deplace@smiril.fr / 06 89 48 91 86
- Damien Dumollard – Directeur : damien.dumollard@smiril.fr / 06 15 16 49 43

Table des matières

1.	Contexte de la mission	3
a.	Le projet des Îles et Lômes du Rhône.....	3
b.	Contexte	3
2.	Objectifs de la consultation.....	4
3.	Planning indicatif et méthode envisagés.....	5
4.	Compétences souhaitées dans le groupement.....	6
5.	Contenu des prestations	6
a.	Conception d'une carte illustrée du site, déclinée par secteur	6
b.	Conception des nouvelles portes d'entrée du site.....	7
	Portes d'entrées principales et secondaires	7
	Concept des nouvelles portes d'entrée	7
	Contenu et disposition des nouvelles portes d'entrée	7
a.	Conception de la signalétique directionnelle, risque et réglementaire pour l'ensemble du site.....	9
	La signalétique directionnelle	9
	La signalétique liée au risque et à la réglementation	9
b.	Conception des aménagements d'interprétation et d'accueil pour le secteur de l'île de la Table Ronde.....	9
i.	Parking de la traille et aire pédagogique et imaginaire	10
ii.	Le petit circuit : un parcours accessible aux personnes à mobilité réduite	10
iii.	Le moyen circuit : un sentier facile à faire en famille	11
iv.	Le grand circuit : le tour de l'île de la table ronde	11
c.	Actions menées directement par le SMIRIL	12
6.	Présentation du devis.....	12

1. Contexte de la mission

a. Le projet des Îles et Lônes du Rhône

Le Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lônes ([SMIRIL](#)) a été créé en 1995 pour porter le projet de restauration de l'espace naturel du même nom. Originellement tourné vers les premières priorités qu'ont été de « retrouver un fleuve vif et courant » (augmentation du débit réservé du vieux Rhône de Pierre Bénite) et de réaliser les premiers aménagements d'accueil (restauration et valorisation du patrimoine bâti, ouverture et entretien de sentiers, développement des premiers supports et programmes de découverte) ; les missions du SMIRIL se définissent aujourd'hui ainsi :

- Préserver la biodiversité, conduire des actions de renaturation et de restauration
- Valoriser le patrimoine naturel et historique
- Organiser l'accueil du public et les activités d'éducation à la nature
- Assurer une gestion concertée et durable du site

Après un premier plan de gestion concerté mis en œuvre à partir de 2006, le SMIRIL a adopté en 2021 son [Plan de gestion 2021-2030](#). La présente mission s'inscrit dans la **mise en œuvre des objectifs opérationnels du Plan de gestion n°16-1** : « Elaborer et mettre en œuvre un Plan d'interprétation avec les partenaires », et n°15-4 : « Mettre à jour le Schéma d'accueil du public ».

b. Contexte

Le SMIRIL est positionné comme un animateur territorial pour le projet de site, mais n'est pas forcément maître d'ouvrage des grands aménagements dans le périmètre de l'Espace Naturel Sensible (ENS). Un projet interagit particulièrement avec la configuration du site : le projet de restauration des marges alluviales sur les communes d'Irigny et de Vernaison. La maîtrise d'ouvrage de ce projet est réalisée par la Compagnie Nationale du Rhône. Les travaux se dérouleront en trois phases entre fin 2023 et 2026 (date de démarrage à valider).

Par ailleurs, le SMIRIL souhaite tenir compte d'autres projets dans la conception de ses aménagements d'interprétation, par exemple :

- Plan départemental et métropolitain des itinéraires de promenade et de randonnée (PDMIPR) de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône (membres du syndicat)
- Sentier de Grande Randonnée (GR) de la Fédération de randonnée passant par le site ;
- Projet de sentiers de communes membres passant partiellement par le site (Grigny).

Enfin, le SMIRIL n'est pas propriétaire foncier et travaille en partenariat avec différents acteurs et propriétaires.

2. Objectifs de la consultation

Le schéma d'interprétation des îles et îlons du Rhône a fait l'objet d'un travail conséquent durant les années 2021 et 2022. A cette occasion, différentes phases de travail ont eu lieu.

Tout d'abord, une phase d'état de lieux a été réalisée par les agents du SMIRIL au premier semestre 2021. L'état de lieux comprend entre autres :

- Une présentation du site, de ses potentialités thématiques, des contraintes et de son ancrage territorial.
- Les aménagements actuels (nb : des cartographies des items présents sur le site et des sentiers sont disponibles en couche SIG).
- Une analyse des publics présents et des points noirs sur le site.
- Une analyse des actions existantes : interprétation, communication, gestion et entretien.

Par la suite, à partir de novembre 2021, le SMIRIL a fait le choix de travailler avec le groupement de prestataires Ecoxygene et Polymorphe Design pour réaliser le schéma d'interprétation de l'ensemble du site. Le schéma d'interprétation et ses outils d'aide à la décision ont été livrés en octobre 2022. Ce document comprend entre autres :

- Les grands axes d'orientation prioritaires, les objectifs et enjeux pour l'interprétation à l'échelle du site ;
- Le thème du site et les grands secteurs sous-thématiques organisés sous la forme de boucles de découverte ;
- La présentation détaillée de chacune des boucles de découverte ainsi que des aires de médiation et de sensibilisation qui les ponctuent ;
- Une prospective des publics à toucher via l'interprétation ainsi que des formes et matériaux à utiliser ;
- Une proposition d'organisation générale des portes d'entrées de site ;
- Les sentiers et secteurs à fermer et des recommandations quant à l'organisation de la circulation des visiteurs sur le site ;
- Les éléments de l'aménagement et de l'interprétation à garder ;
- Un ensemble d'actions à mener pour mettre en œuvre les orientations du schéma d'interprétation.

Les grandes orientations du schéma d'interprétation ont été présentées et validées à l'occasion de réunions du Comité de pilotage du projet ainsi que par le Comité syndical du SMIRIL.

Lien vers les documents de référence :

- [Etat des lieux – Phase 1 du Plan d'interprétation](#)
- [Schéma d'interprétation – Phase 2 du Plan d'interprétation](#)

Sur la base du schéma d'interprétation, la mission d'étude de conception a pour objectifs :

- **De concevoir une carte illustrée du site** à partir des orientations prises par le schéma d'interprétation et des cheminements choisis par le SMIRIL (remarque : cette carte sera intégrée aux aménagements des portes d'entrée du site) ;
- **De concevoir les nouvelles portes d'entrées du site** : design, conception technique, réalisation d'un cahier des charges (modalités de réalisation et de fixation, matériaux et dimensions), adaptation de la charte graphique du SMIRIL et déclinaison par porte d'entrée (principale et

secondaire), estimation chiffrée du coût de fabrication et d'installation, recherches puis rédaction des contenus de chaque panneaux et création des illustrations et graphisme ;

- **De concevoir la signalétique à l'échelle du site** (directionnelle, risque, réglementation, préservation de la nature) : design, conception technique, réalisation d'un cahier des charges (modalités de réalisation et de fixation, matériaux et dimensions), adaptation de la charte graphique du SMIRIL et déclinaison selon le type de signalétique, estimation chiffrée du coût de fabrication et d'installation, rédaction des contenus (textes et illustrations) de chacun des éléments de la signalétique ;
- **De concevoir les supports d'interprétation et aménagements d'accueil pour l'ensemble du secteur de l'île de la Table Ronde** (c'est-à-dire l'ensemble des trois boucles de découverte du secteur) : design, conception technique, réalisation d'un cahier des charges (modalités de réalisation et de fixation, matériaux et dimensions), adaptation de la charte graphique du SMIRIL et déclinaison selon le type de supports, aménagement ou mobilier, estimation chiffrée du coût de fabrication et d'installation, recherches puis rédaction des contenus (textes et illustrations).

Les entreprises candidates sont invitées à échanger avec le commanditaire pour leur permettre de formuler au mieux une proposition de mission correspondant au besoin.

3. Planning indicatif et méthode envisagés

Concernant la méthode :

- L'équipe du SMIRIL (Direction, coordinatrice pédagogique, chargée de communication, chargés de mission patrimoine naturel, responsable technique) seront les principaux interlocuteurs techniques tout au long de la réalisation de la mission ;
- Il est souhaité que le prestataire inclut un temps de co-construction des contenus de l'interprétation pour le secteur de l'île de la Table Ronde avec les partenaires pédagogiques du SMIRIL (17 structures à ce jour) afin de partager le projet et de bénéficier de la connaissance de terrain de ces opérateurs historiques (NB : le syndicat prévoit une rétribution pour les partenaires participants).
- Les élus du Comité Syndical du SMIRIL seront sollicités aux jalons impliquant une prise de décision sur les orientations.

Le SMIRIL envisage le planning suivant (discutable avec le prestataire selon la proposition) :

- Février 2023 : choix du prestataire et démarrage de la mission (réunion technique)
- Mars 2023 : connaissance du territoire, prise de contact avec les acteurs, présentation des grandes orientations ;
- Avril : temps de travail avec les partenaires pédagogiques du SMIRIL pour le secteur Île de la Table Ronde
- Fin mai 2023 : réunion de présentation puis validation de la proposition de charte graphique d'ensemble et des principes d'organisation des contenus pour le mobilier d'interprétation, d'accueil et de signalétique, de la carte illustrée.
- Mi-juillet : Validation d'étape

- Fin septembre 2023 : livraison de l'ensemble des contenus : plan, contenus, cahiers des charges... pour relecture et dernières remarques
- Fin octobre : livraison de l'ensemble des livrables.

Les éléments de calendrier et de méthode peuvent également être discutés. **Le SMIRIL attend du candidat des remarques et propositions sur la démarche telle qu'il l'envisage actuellement.**

4. Compétences souhaitées dans le groupement

- Scénarisation de parcours en milieu naturel
- Scénographie
- Conception de mobilier
- Conception de cartographie grand public
- Conception de RIS
- Conception graphique : signalétique directionnelle, pictogramme, mise en page
- Conception d'illustration
- Écoconception
- Connaissance des normes et du monde du handicap
- Rédaction conception de contenus pédagogique

5. Contenu des prestations

a. Conception d'une carte illustrée du site, déclinée par secteur

La carte illustrée sera intégrée au mobilier des futures portes d'entrée de site. Elle sera aussi mise en avant via les différents moyens de communication du SMIRIL (site Internet, page Facebook, documents imprimés, etc.).

Elle devra être cohérente et en harmonie avec la charte graphique du SMIRIL, cette dernière devant elle-même être retravaillée à l'occasion de la conception du nouveau mobilier d'interprétation.

La carte illustrée devra mettre en avant le site des îles et îlons du Rhône et ses abords proches (notamment une partie des communes riveraines et membres du SMIRIL) à savoir ses paysages, ses milieux naturels, sa topographie et ses points d'intérêt à travers des dessins, motifs et couleurs permettant de représenter les richesses et spécificités du site.

La carte illustrée d'ensemble sera également complétée par des cartes détaillées par secteur. Quatre grands secteurs ont été définis :

- Secteur Selettes-Vieux port : ce secteur va bénéficier de travaux de restauration écologique menés par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). Il faudra donc proposer une carte actuelle et prévisionnelle pour ce secteur.
- Secteur du Bernard Clavel à Vernaison : ce secteur va également être impacté par les travaux de la CNR. Il faudra donc proposer une carte actuelle et prévisionnelle pour ce secteur.
- Secteur Grigny-Millery
- Secteur île de la Table Ronde

Différents calques devront être intégrés et pouvoir s'ajouter à la carte d'ensemble et aux cartes par secteur au gré des besoins : modes d'accès à l'espace naturel, stationnement, services, portes d'entrées du site, chemins principaux de l'espace naturel et toute autre information à mettre en avant auprès du public et demandée par le SMIRIL.

Le SMIRIL s'engage à fournir à l'entreprise retenue un ensemble de cartes déjà existantes ainsi que les couches en format informatique SIG comprenant les données sur les chemins, les points d'intérêts, les paysages, etc.

La carte devra être livrée en haute définition sous format informatique, au format Illustrator, avec ses différents calques, au cours du mois de mai 2023 (après la réunion d'étape).

b. Conception des nouvelles portes d'entrée du site

Le site des Îles et Lônes du Rhône a été découpé en quatre grands secteurs à l'occasion du travail mené pour le schéma d'interprétation. Pour chaque secteur, des portes d'entrées principales ont été définies. A partir de celles-ci, des boucles de découverte pédestres seront aménagés avec le choix de cheminer sur un circuit court ou long, voire intermédiaire pour certains secteurs. Au sein de chaque secteur, le site comporte également des entrées secondaires qui seront aménagées de façon plus « légère » et permettront de rejoindre les boucles de découverte à différents endroits.

Portes d'entrées principales et secondaires

Actuellement, 26 panneaux Relais Information Service (RIS) sont installés au niveau des portes d'entrées principales et secondaires du site. Pour l'étude, la commande concerne le remplacement de ces RIS par des nouvelles portes d'entrées (le nb de panneaux à produire sera sensiblement le même).

L'étude devra comprendre la conception des portes d'entrées dite principales situées au niveau :

- De l'entrée du Vieux-Port (ancien parking et éventuellement au niveau de l'entreprise JTKET)
- De la base nature de Grigny (au niveau du parking et au niveau de la base nature sur les bords du Rhône)
- Du parc Bernard Clavel (au niveau de la passerelle de la lône Jaricot)
- De l'île de la Table Ronde (au niveau de la tour de traile)

Elle comprendra également la conception des portes d'entrées secondaires : neuf lieux ont été recensés actuellement pour accueillir des potentielles portes d'entrées secondaires. Le choix des lieux et le nombre définitifs de portes d'entrée sera à affiner et à confirmer avec le SMIRIL.

Concept des nouvelles portes d'entrée

La dimension des panneaux RIS actuels mais aussi la présence de barrières basses pour éviter de les contourner agissent comme une injonction de parcours et marquent la frontière d'un territoire. Le schéma d'interprétation propose de reprendre ce concept des RIS actuels pour les nouvelles portes d'entrées du site, tout en l'enrichissant et en le complétant. Pour cela, les nouvelles portes d'entrée du site comprendront deux panneaux disposés de part et d'autre du chemin pour symboliser le passage d'une porte d'entrée du site. Autour, des barrières basses marqueront la frontière du territoire.

Contenu et disposition des nouvelles portes d'entrée

Ces panneaux auront deux faces, un côté recto visible lorsque le visiteur entre dans le site et un côté verso à découvrir lorsque le visiteur sort du site.

- Sur le panneau gauche, côté recto :

Quand le visiteur entre dans le site, il doit comprendre chez qui il rentre et ce que cela implique. Pour cela, il est prévu de présenter le territoire dans son ensemble, avec ses quatre secteurs principaux et leurs univers différents ainsi que les trois zones « interdites » à la fréquentation. L'objectif est de montrer que c'est la continuité de ce territoire qui en fait sa richesse, de mettre en avant cette richesse pour inviter le visiteur à explorer l'ensemble du territoire et lui faire une promesse : 30 km de sentiers pour découvrir la nature. Pour cela, le panneau se compose d'informations textuelles,

d'illustrations et photos et d'une carte illustrée représentant le site dans son ensemble et le secteur concerné.

- Sur le panneau droit, côté recto :

Des messages simples, explicites et contextualisés sur le secteur à découvrir sont donnés au visiteur (ex : à Grigny, présence d'un APPB¹ et explications sur les bons comportements à adopter. A Vernaison, quid de la chasse sur l'île Ciselande).

Par ailleurs, le visiteur est amené à comprendre que l'espace naturel est un espace changeant et vivant. D'une part, le SMIRIL et la CNR travaillent sur le site toute l'année. Des informations sont donc données sur le calendrier des travaux prévus pour connaître l'état des sentiers et mieux comprendre les travaux nécessaires à l'entretien du site. Et d'autre part, les espèces et les milieux évoluent au fil des saisons. Certaines espèces sont menacées par la présence des visiteurs et de leurs chiens. Un calendrier des époques de reproduction, floraison, nidification est indiqué avec un lien éventuel vers une application pour smartphone pour connaître en temps réel les lieux où le visiteur peut se rendre.

A côté du panneau, le bonhomme de crue bleu (signalant le risque de submersion des sentiers à différents points du territoire) est accolé à un panneau qui signale les principaux risques présents dans l'espace naturel (risques naturels et technologiques). Il interpelle ainsi le visiteur sur les risques inhérent à la visite du site des îles et îlons du Rhône. Le visiteur retrouvera ces panneaux lors de sa balade en différents points du territoire.

- Sur le panneau gauche, côté verso :

En sortant du site, le visiteur est invité à prendre le temps de se remémorer les espèces qu'il a pu observer, à regarder la nature à l'occasion de ses futures sorties, éventuellement à devenir acteur du recensement des espèces. Pour cela, un tableau des espèces visibles sur le secteur est présenté, une partie est fixe pour les animaux présents à l'année tandis qu'une partie est mobile pour les animaux migrants.

- Sur le panneau droit, côté verso :

La proposition est de donner une consigne sous la forme d'une question simple en lien avec l'actualité des problématiques des agents du SMIRIL. Par exemple, donner chaque trimestre le nombre de sacs poubelles de déchets ramassés par les agents du SMIRIL avec un commentaire.

L'entreprise retenue pourra s'appuyer sur les ressources et informations transmises par les agents du SMIRIL pour alimenter le contenu des textes présentés sur les panneaux des portes d'entrée de site.

Dans un premier temps, à l'occasion d'une réunion d'étape proposée fin mai 2023, l'entreprise proposera la charte graphique et le design des nouvelles portes d'entrée. Puis dans un deuxième temps, l'entreprise fournira le plan d'implantation détaillé ainsi que l'ensemble des plans, descriptifs des mobiliers et de leur contenu, un cahier des charges (modalités de réalisation et de fixation, matériaux et dimensions) et une estimation chiffrée du coût de fabrication et d'installation.

Le SMIRIL s'engage à fournir à l'entreprise retenue un ensemble documents, données, photographies et ressources ainsi que la charte graphique de la structure afin de lui permettre de concevoir les nouvelles portes d'entrée du site.

¹ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de l'île de la Table Ronde

a. Conception de la signalétique directionnelle, risque et réglementaire pour l'ensemble du site

L'étude de conception comprendra la création des différents types de panneaux et poteaux de signalétique liés au site.

La signalétique directionnelle englobera tous les panneaux ou poteaux qui permettront de suivre le PDMIPR qui traverse le site en rive droite du nord au sud, ainsi que les chemins des boucles de découverte officielles dans les quatre secteurs, ainsi que les itinéraires bis ou d'évacuation en cas de crue. La nouvelle signalétique directionnelle pourra s'inspirer des poteaux directionnels actuels. La carte des sentiers officiels sera fournie par le SMIRIL. Le plan d'implantation de la signalétique directionnelle devra être créé en concertation étroite avec les agents du SMIRIL.

NB : Pour le secteur du Vieux Port-Selettes ainsi que pour une partie du site à Vernaison, la signalétique proposée sera basée sur le dessin du projet de restauration écologique du fleuve.

La signalétique liée au risque et à la réglementation comprendra tous les panneaux et poteaux indiquant exclusivement les injonctions faites au visiteur en matière de sécurité et de respect du site. Ces panneaux seront conçus selon le modèle des panneaux métalliques de la CNR déjà présents sur le site et qui concernent le risque de noyade. Le plan d'implantation de ces panneaux sera proposé par l'entreprise.

Dans un premier temps, l'entreprise proposera la charte graphique et le design général de la signalétique à l'occasion d'une réunion d'étape proposée fin mai 2023. Puis dans un deuxième temps, l'entreprise fournira le plan d'implantation détaillé ainsi que l'ensemble des plans, descriptifs et contenus de tous les poteaux et panneaux de signalétique, un cahier des charges (modalités de réalisation et de fixation, matériaux et dimensions) et une estimation chiffrée du coût de fabrication et d'installation.

Le SMIRIL s'engage à fournir à l'entreprise retenue un ensemble documents, comprenant les données d'implantation de la signalétique actuelle et toute autre information sur la réglementation et les risques ainsi que la charte graphique de la structure afin de lui permettre de concevoir la nouvelle signalétique du site.

b. Conception des aménagements d'interprétation et d'accueil pour le secteur de l'île de la Table Ronde

Dans une dernière partie, l'étude de conception comprendra la conception de l'ensemble des aménagements d'interprétation et d'accueil pour le secteur de l'île de la Table Ronde, un des quatre grands secteurs de l'espace naturel tel que défini au sein du schéma d'interprétation. Les autres secteurs feront l'objet d'aménagement ultérieurs, étalés dans les années 2025, 2026, etc.

La grande thématique choisie pour le secteur de l'île de la Table Ronde tourne autour de l'univers du mythe et de la légende. L'île est peut-être la partie la plus « populaire » du site dans le sens qui est connue par le plus grand nombre. Sur ce site, l'enjeu de gestion et de répartition des flux est majeur pour parvenir à maîtriser l'impact de la fréquentation sur l'environnement. Si un accès en mode doux est possible dans le futur, elle pourrait devenir à terme potentiellement le secteur le plus fréquenté du site avec un rôle de captation des publics nouveaux en provenance de la Métropole de Lyon.

L'étude comprendra l'amélioration paysagère du parking de la traille à Vernaison et du cheminement ainsi que la création d'une aire pédagogique située à proximité de la porte d'entrée principale du secteur. Elle comprendra également la création de trois boucles de découverte qui seront balisées, aménagées et ponctuées d'aires aménagées de supports d'interprétation.

i. Parking de la traille et aire pédagogique et imaginaire

Pour accueillir le visiteur, *l'aménagement paysager du parking* est complété par quelques plantations et la création d'un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce parking se prolongera par une aire pédagogique et imaginaire elle aussi accessible aux personnes à mobilité réduite, et qui jouxtera la porte d'entrée principale du secteur et le départ de ses boucles de découverte. Ces dernières proposent plusieurs niveaux de profondeur pour découvrir l'île de la Table Ronde. *L'aire pédagogique et imaginaire* se compose de trois installations monumentales complétées de supports pédagogiques permettant l'accueil de groupes autour de trois thématiques :

- La reconstitution d'un bac à traille (nb : base déjà existante). Thème : l'histoire des humains et du fleuve
- La représentation de l'habitat du castor. Thème : les berges et le fleuve
- La représentation d'un nid du Milan. Thème : la forêt alluviale et la faune

ii. Le petit circuit : un parcours accessible aux personnes à mobilité réduite

L'actuel sentier de l'Homme et du fleuve sera partiellement fermé et son nouveau tracé (environ 600 mètres) deviendra le petit parcours de l'île, dans le cadre de la création d'un sentier accessible à tous et en particulier aux personnes à mobilité réduite. Le nom serait conservé pour sa notoriété mais la thématique sera remise en valeur et la communication adaptée à ce que le nouveau sentier proposera.

Il est proposé de rendre ce sentier entièrement accessible avec un objectif de labellisation « Tourisme & Handicap » à travers la création :

- *D'une porte d'entrée* permettant l'accueil de publics à besoins spécifiques, en particulier des personnes en perte d'autonomie, des publics très âgés et des personnes en situation de handicap moteur (cf. conception des portes d'entrées + parking de la traille et aire pédagogique et imaginaire) ;
- *D'un cheminement accessible*, suffisamment large pour permettre la cohabitation des usages et suffisamment résistant aux crues ;
- *D'une aire de repos et de médiation sur « l'humain et le fleuve »* face au vieux Rhône, totalement adaptée aux besoins et à la physiologie des personnes âgées notamment ;
- *D'une mare pédagogique* avec platelage et observatoire également accessible à tous. NB : La conception et le chantier de création de cette mare seront pris en charge par le SMIRIL et ne rentrent pas dans le cadre de l'étude de conception. Cependant, cet aménagement devra être intégré à la petite boucle de façon cohérente et harmonieuse.
- *D'une liaison à créer entre les deux portions de chemin* déjà existantes pour créer cette boucle qui doit canaliser le flux principal de l'île. Ce tronçon permettra la suppression de sentiers parasites existants.

La création de ce petit parcours ne sera actée par le Comité syndical du SMIRIL qu'après la réalisation d'une *étude d'impact*. En effet, à l'occasion du CoPil du Plan d'interprétation, différents points d'attention ont été relevés vis-à-vis de cette boucle. Le SMIRIL a donc décidé de réaliser une étude sur ce secteur pour évaluer l'impact que pourrait avoir un tel aménagement. Cette étude sera rendue en novembre 2023. A la lumière de cette étude, le Comité syndical décidera de poursuivre ou non le projet de petite boucle.

De ce fait, l'entreprise choisie pour réaliser l'étude de conception devra proposer **deux scénarios** pour ce secteur :

- **un scénario avec la petite boucle accessible réalisée entièrement ;**

- **un scénario alternatif accessible PMR** ne nécessitant pas l'ouverture d'une nouvelle section de sentier en forêt.

iii. Le moyen circuit : un sentier facile à faire en famille

La deuxième boucle d'une longueur de moins de 4 km propose une promenade d'une heure qui nécessite de simples chaussures de marche. Toujours dans un objectif de canaliser la plus grande partie de la fréquentation, cette boucle utilisera un tracé de sentiers existants qui seront balisés pour cela. Cette boucle permettra de découvrir une diversité de paysage : Rhône, lône et forêt.

L'accès à *l'observatoire nord de la lône* actuel est conservé en aller-retour. Celui-ci est remis en valeur à l'aide de supports de médiation qui permettent de découvrir ce milieu spécifique.

Une attention est portée sur le *franchissement du fond de la lône* qui est un peu difficile d'accès et souvent boueux. Pour améliorer ce passage, un aménagement devra permettre de rendre les berges plus pratiques à franchir avec l'aménagement d'embranchement, de corde pour se tenir, voire de pas japonais sur la partie basse qui est souvent boueuse et glissante.

iv. Le grand circuit : le tour de l'île de la table ronde

Le grand tour de l'île est le sentier balisé qui permettra de partir plus d'une heure, en traversant des ambiances variées pour découvrir toute l'île de la Table Ronde. Il est constitué de rendez-vous que le promeneur découvrira au fil de sa randonnée : ferme au loup, table ronde, grande prairie... Ces lieux particuliers sont entretenus de façon sommaire pour garder le caractère sauvage du site et sa naturalité. Quelques aires de sensibilisation situées aux niveaux de certains points d'intérêt rythmeront la balade :

L'aire de la grande prairie comprendra la mise en valeur d'une aire de repos déjà existante et l'installation d'une petite signalétique naturaliste qui rythmera la traversée de la prairie (papillons, fleurs, ...) et qui viendra s'appliquer sur la nouvelle signalétique directionnelle. Pour délimiter les espaces de prairie à ne pas fouler, un guidage avec une corde sur piquets-bas seront proposés.

L'aire du bois carré comprendra l'aménagement sommaire d'une aire de repos (voire la mise en valeur d'un petit bâtiment en pierre déjà existant et qui pourrait être dégagé légèrement et renforcé) ; ainsi que l'installation d'une petite signalétique naturaliste sur les milieux forestiers qui rythmera la traversée de ce bois (champignons, bois mort, ...) et qui viendra s'appliquer sur la nouvelle signalétique directionnelle.

La ferme au Loup sera valorisée et identifiée comme la limite Sud du secteur de l'île de la Table Ronde accessible au grand public. C'est l'objectif ultime de balade pour le grand public. Au Sud de la ferme au Loup, des exclos en tressage de végétaux seront créés et dotés de fenêtres d'observation pour regarder la nature évoluer librement dans la zone de l'APPB. Cet espace sera ainsi délimité mais non grillagé pour permettre de protéger la faune et la flore présentes.

Le sentier des milans est un chemin monotrace qui court le long du vieux Rhône et qui est particulièrement apprécié par les milans noirs qui nichent dans la forêt à proximité. Les entrées nord et sud de ce sentier seront matérialisées par de grandes portes entrouvertes qui actent la propriété de l'oiseau et inviteront le promeneur à changer son comportement, en étant discret et respectueux. En période sensible, ce sentier pourra être fermé temporairement pour éviter le dérangement de la faune.

L'abri pédagogique au sud de la lône sera démonté et remplacé par une cloison d'observation qui pourra être éventuellement déplacée de façon à offrir une perspective sur le Rhône.

Pour le secteur de l'île de la Table Ronde, l'entreprise retenue proposera d'abord la charte graphique et le design d'ensemble des aires et aménagements prévus au niveau de la porte d'entrée et des trois boucles, à l'occasion d'une réunion d'étape proposée en mai 2023. Puis dans un deuxième temps, l'entreprise fournira une présentation détaillée de chaque aire et support ainsi que l'ensemble des plans, descriptifs des mobiliers et de leur contenu, un cahier des charges (modalités de réalisation et de fixation, matériaux et dimensions) et une estimation chiffrée du coût de fabrication et d'installation.

Le SMIRIL s'engage à fournir à l'entreprise retenue un ensemble de documents, comprenant les points d'intérêt, les supports d'interprétation actuels et toute autre ressource sur les milieux, espèces, l'histoire du site et le patrimoine vernaculaire de l'île de la Table Ronde afin de lui permettre de concevoir l'aire pédagogique et imaginaire, les boucles de découvertes et leurs aires de sensibilisation et toute autre information utile.

c. Actions menées directement par le SMIRIL

Le SMIRIL prendra en charge directement certaines actions liées au plan d'interprétation. Ces actions seront menées en articulation avec le travail mené par l'entreprise en charge de l'étude de conception. Le SMIRIL communiquera au fur et à mesure tout élément utile à l'entreprise pour lui permettre de mener à bien sa mission.

Parmi les actions liées au plan d'interprétation qui seront menées directement par le SMIRIL, on peut citer :

- La fermeture de certains sentiers parasites situés sur le secteur de l'île de la Table Ronde ;
- La suppression de la signalétique obsolète sur le site ;
- La réalisation (avec l'aide de partenaires naturalistes extérieurs) d'une étude d'impacts sur la nouvelle portion à créer pour créer le petit parcours accessible de l'île de la Table Ronde ;
- Le tracé et l'ouverture de nouvelles portions de sentiers sur le secteur de l'île de la Table Ronde, et en particulier la proposition de tracé pour la portion à créer pour le petit parcours accessible de l'île de la Table Ronde ;
- La création d'une grande mare ou d'un chapelet de mares (avec l'appui d'une entreprise extérieure) avec l'aménagement d'un platelage accessible sur la pelouse arborée de l'île de la Table Ronde.

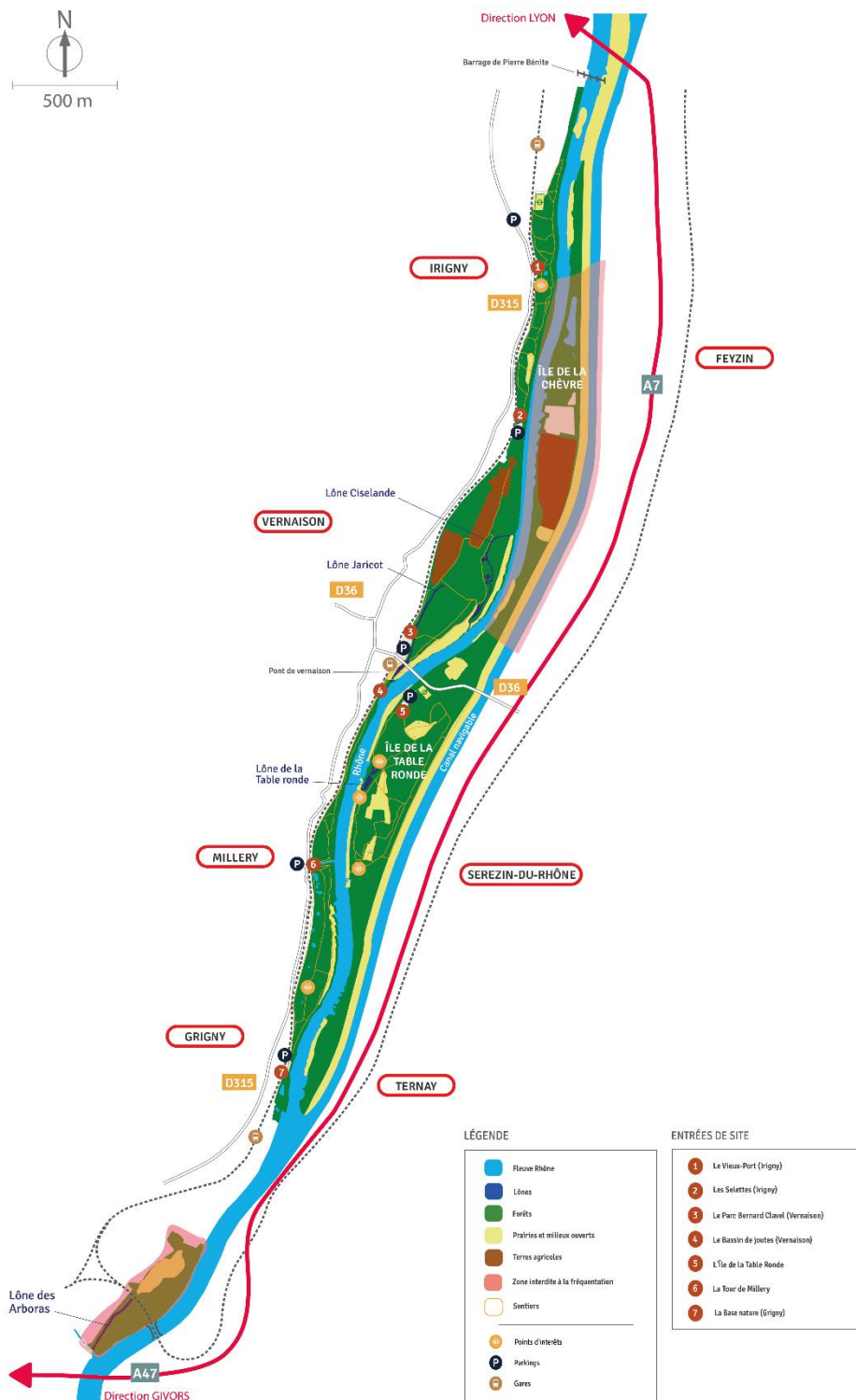
Les référents techniques du dossier se tiennent à la disposition des répondants pour toute clarification complémentaire durant la phase de consultation.

6. Présentation du devis

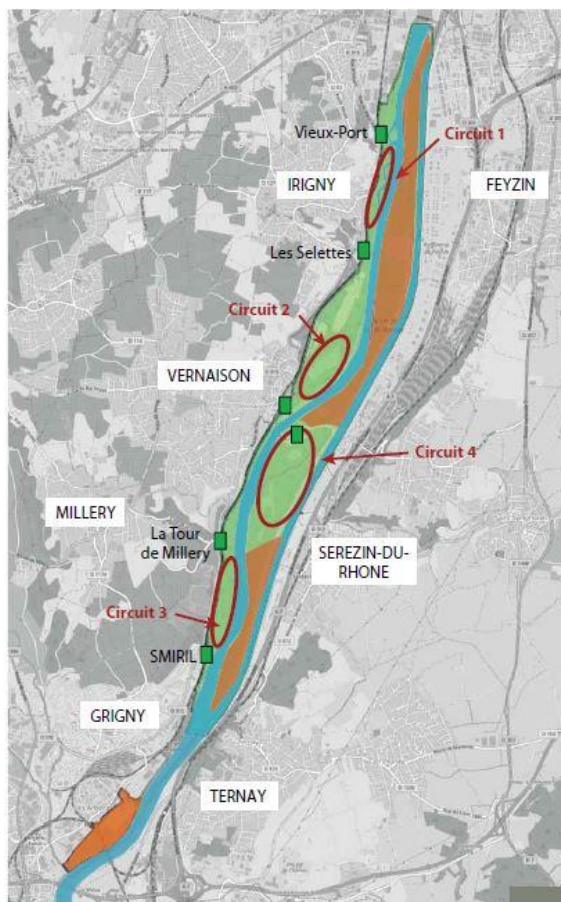
Le devis devra être présenté de manière détaillé (nb de jours de travail, répartition par poste ou par phase de travail...).

Devis souhaité pour le 27 janvier au plus tard, par mail : info@smiril.fr + julie.deplace@smiril.fr

Annexe 1: carte officielle du site



Annexe 2 : carte des quatre secteurs ou circuits



Annexe 3 : carte des trois parcours du secteur de l'île de la Table Ronde

Parking :
aménagement paysager + confortement

Porte d'entrée :
aire pédagogique de sensibilisation et d'éducation

Accessibilité handicap de la boucle 1 : 600 ml
largeur du sentier 160 cm, pente en long 4%,
pente en travers 2 %, revêtement de type grave compactée

Aménagement d'une aire du Rhône : signalétique + banc (existant) + petit platelage d'observation du Rhône

Abri pédagogique :
Accès à l'abri en aller-retour (moins de perturbations pour les naturalistes)

Franchissement de la lône :
Création d'une passerelle en bois

Abri pédagogique 2 :
Transformation de l'abri

Sentier monotrace afin de respecter la tranquillité des Milans (signalétique zone de silence)

Ferme au Loup :
Sortie unique de la Ferme au Loup avec ouverture de sentier (100 ml) pour accéder directement à la Table Ronde

Général au site :

- suppression de la signalétique actuelle
- mise en place d'un balisage directionnel
- fermeture et renaturation de sentes
- définition d'un schéma de voirie de service

Liaison vélo Bénur ferme au Loup :
Création d'une liaison accessible aux vélos Bénur jusqu'à la table ronde

Pelouse arborée :
Création d'une mare pédagogique (comme celle de Grigny) + signalétique + banc + platelage

Ouverture d'un sentier de liaison : 200 ml
petite boucle + permettra le changement de fréquentation du site et les sentiers parasites

Grande prairie :
Aménagement de l'aire de repos déjà présente (troncs d'arbre) avec une petite signalétique afin de rythmer le parcours (papillons, flore,...)

Bois carré :
Conservation de l'aire actuelle au niveau du bois carré avec une mise en valeur du bâtiment existant

Mares pédagogiques :
création d'une ombrière et utilisation du nouveau tracé via la pelouse

Liaison mares - ferme au Loup : 50 ml
Modification du tracé du sentier afin d'avoir un cheminement plus direct à la ferme au Loup (le long de l'ancien potager)

Arrêté de biotope :
Signalétique fermeture arrêté de biotope avec fermeture symbolique au niveau du passage du public